

Conseils pour proposer un sujet :



Prendre contact

Il est préférable d'envoyer des documents à une personne spécifique, car les boîtes de réception générales sont parfois ignorées. Communiquez avec les journalistes via leur adresse courriel ou leur numéro de téléphone au travail, ou par le biais de leurs profils professionnels sur les médias sociaux. Vous trouverez ces liens dans leurs reportages ou simplement en faisant une recherche en ligne.



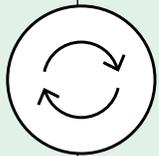
Faire un suivi

Si vous n'obtenez pas de réponse d'un média dans un délai raisonnable, envoyez un autre message ou essayez un autre moyen de communication. Mais ne l'inondez pas de messages!



Consigner les réponses

Conservez une liste ou un tableau des coordonnées des personnes, de la date à laquelle vous les avez contactées et de leur réponse. Cela permet de savoir qui s'intéresse à votre histoire et avec qui entrer en contact à l'avenir.



N'oubliez pas : il faut parfois plusieurs tentatives pour intéresser les médias à une histoire.

Codes de déontologie journalistique

Des organismes comme l'Association canadienne des radiodiffuseurs (cab-acr.ca/fr) et l'Association de radio, télévision et informations numériques (rtdnacanada.com) ont des codes de déontologie que les journalistes sont tenus de respecter. Il est possible aussi qu'un média individuel dispose de normes et de pratiques officielles ou non officielles; celles-ci sont souvent accessibles au public.

En vous renseignant à l'avance, vous pourrez vous sentir mieux préparé-e à ce qui vous attend lors d'une interview avec un média.

Dépôt d'une plainte

Si vous n'êtes pas satisfait-e de la manière dont un média a couvert un enjeu, voici quelques options pour déposer une plainte :

1. Écrivez une lettre au média pour lui faire part de vos préoccupations.
2. Communiquez avec le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (cbcs.ca/fr) pour déposer une plainte s'il s'agit de la radio ou de la télévision, ou avec un conseil de presse régional (nmc-mic.ca/fr) pour une plainte concernant un journal.
3. Communiquez avec un-e élu-e (conseiller-ère municipal-e, député-e provincial-e ou fédéral-e, etc.)

Il est à espérer que cela ouvrira la voie à une conversation avec le média pour rectifier toute erreur ou améliorer sa couverture d'un sujet.



Action Canada
pour la santé & les droits sexuels

Proposer un sujet et préparer sa couverture médiatique

Parler aux médias peut être utile pour faire connaître un enjeu, gagner l'appui du public ou rectifier des éléments de désinformation et de mésinformation, en particulier auprès d'individus qui ne font pas partie de vos communautés habituelles.

Cette brochure offre des conseils et des astuces pour proposer un sujet aux médias et leur parler des enjeux qui vous tiennent à cœur!

Questions à se poser avant de proposer un sujet aux médias

1. Quelle histoire voulez-vous raconter?

La préparation de messages clés peut vous aider à décider où, comment et à qui vous voulez proposer votre sujet. Demandez-vous pourquoi les gens devraient se soucier de cet enjeu et comment cette histoire pourrait les aider à faire changer les choses.

2. Qui a déjà diffusé des reportages à ce sujet?

La recherche d'autres reportages sur votre sujet peut vous aider à repérer les médias ou journalistes susceptibles de s'intéresser à ce que vous avez à dire, ou lesquel-le-s éviter.

3. Quel public souhaitez-vous joindre?

Chaque média s'adresse à un public particulier. Par exemple, si vous souhaitez que des politicien-ne-s vous remarquent, vous pouvez faire appel à des médias que les politicien-ne-s ont l'habitude de consulter. Pour en savoir plus sur l'éducation aux médias, consultez habilomedias.ca.



Scannez ce code QR pour en savoir plus sur la santé sexuelle

Vous avez décroché une interview... et maintenant?

1. Informez-vous sur l'intervieweur-euse ou le média

Voyez comment l'individu a abordé votre sujet dans le passé. Cela vous aidera à prévoir les types de questions qu'il pourrait poser ou les aspects que vous pourriez aborder et qui peuvent l'intéresser.

2. Posez des questions au sujet de l'interview

Posez des questions comme « Où cela sera-t-il publié? », « Quand cela sera-t-il diffusé? », « Qui d'autre allez-vous interviewer? », etc. Cela peut vous aider à vous préparer.

3. Souvenez-vous de vos messages clés

Quel point principal voulez-vous que le public retienne de votre interview? Essayez de noter cela par écrit à l'avance et/ou apportez un document de plaidoyer pour vous aider à coller à votre message (ou remettez ce document à l'intervieweur-euse).

4. Exercez-vous

Simulez une interview avec un-e ami-e ou un-e collègue pour vous exercer à rester fidèle à votre message. N'en faites pas trop : il est bon d'être à l'aise, mais pas surpréparé-e.

5. Connaissez vos droits

Les journalistes sont censé-es respecter les codes de déontologie de l'industrie et/ou de leur établissement. En vous renseignant sur ces éléments, vous saurez à quoi vous attendre de la part de votre intervieweur-euse et pourrez reconnaître une éventuelle dérive. Vous trouverez plus d'information à ce sujet au verso de cette brochure!

Quoi dire (ou pas)

5 choses à garder à l'esprit lors d'une interview :

1. Tout est enregistré

Tout ce que vous faites ou dites en présence d'un micro ou d'une caméra alimente l'histoire – même ce qui se passe « à titre confidentiel ».

2. Soyez facile à comprendre

- Parlez lentement et clairement pour que les gens puissent comprendre votre message.
- Partez de l'hypothèse que le public ne connaît pas votre sujet. Évitez les termes ou le jargon que la plupart des gens ne connaissent pas.

3. Restez fidèle à votre message

Essayez d'éviter les digressions (ou les blagues) qui ne sont pas liées à vos messages clés. Si vous sentez que vous commencez à vous écarter de votre sujet, vous pouvez toujours dire « Mais pour en revenir à ce sur quoi j'aimerais vraiment me concentrer aujourd'hui... ».

4. Tenez-vous-en aux faits

Évitez d'exagérer, de faire des suppositions ou de répondre à des questions hypothétiques. Tenez-vous-en aux faits et à vos messages clés pour rester solide. Vous aurez toujours la possibilité de chercher un complément d'information et de donner une réponse plus tard.

5. Il est correct de ne pas répondre à certaines questions (poliment)

Vous pouvez refuser de répondre aux questions auxquelles vous ne connaissez pas la réponse ou dont vous ne voulez pas parler. Mieux encore, essayez de revenir à vos messages clés en disant « Je ne sais pas, mais ce dont j'aimerais vraiment parler aujourd'hui, c'est... ».